

## Le bulletin du Réseau RRH

n°29, 16 mars 2011



### MILLE ET UNE FAÇONS D'APPRENDRE!

Voilà le slogan à l'effigie de *La Semaine québécoise des adultes en formation* qui se déroulera du 2 au 10 avril prochain partout à travers le Québec. À chaque année, cette semaine offre aux employeurs l'occasion d'honorer les adultes en formation de leur entreprise et aussi de leur donner le goût d'apprendre tout au long de leur vie.

Dans notre secteur où vieillissement et pénurie de main-d'œuvre qualifiée se côtoient, le CSMO et les entreprises textiles s'unissent pour augmenter les compétences et le savoir-faire des employés. La formation accentue la mobilité du personnel, stimule les travailleurs impliqués et augmente leur sentiment d'appartenance, reconnaît les compétences des formateurs, développe une relève compétente, efficace et productive, rehausse la qualité des produits fabriqués et contribue à améliorer la compétitivité de votre entreprise.

Alors, pourquoi ne pas profiter de la *Semaine québécoise des adultes en formation* pour mettre en valeur les besoins de formation, les expériences et les gains que procure la formation en milieu de travail? Reconnaissez l'engagement de vos formateurs et l'importance qu'ils ont en organisant un concours ou en leur remettant un certificat. Vous pouvez même inciter vos employés à s'inscrire au **Défi 1001 façons d'apprendre** avant le 13 mai prochain, ils pourraient se mériter un prix. Vous croyez que votre entreprise suscite un apport tangible à la formation tout au long de la vie? Soumettez votre candidature au [www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca) avant le 11 avril 2011 pour courir la chance de gagner le prix de l'initiative de formation.

Finalement, soyez curieux et visitez le site [www.adulteenformation.com](http://www.adulteenformation.com) pour d'autres idées et prendre connaissance des activités qui se dérouleront dans votre région. Vous y trouverez aussi des outils de promotion colorés tout à fait gratuits et plus encore.

Vous avez des projets en matière de formation et croyez que nous pouvons vous aider? Contactez-nous au 819 477-7910.



### À VOTRE AGENDA :

- **Les 23 et 24 mars 2011**  
Formation de compagnons  
Centre-du-Québec
- **Le 29 et 31 mars 2011**  
Formation sur la résolution de  
conflits
- **Le 12 mai 2011**  
Formation en contrôle qualité  
Drummondville

### Sommaire :

Moi? Devenir cybermentor?	2
Témoignage professionnel	2
L'équité salariale : un début!	2
Résolution de conflits : intervention et médiation	3

### Saviez-vous que...

Saviez-vous qu'il y a plus de 150 000 personnes en Amérique du Nord qui ont des artères artificielles faites de polyester tricoté?

Ce projet est rendu possible grâce à l'aide financière :

## MOI? DEVENIR CYBERMENTOR?



### Souvenez-vous... Choisir une carrière, c'est tout un défi!

Faire un choix de carrière est une décision importante. À cette étape de leur vie, la plupart des jeunes aimeraient mieux connaître les métiers qui les intéressent. À quoi ressemble une journée dans la vie d'un électricien? Comment se déroule le stage d'un futur avocat? En quoi consiste le métier de tisserand?

### Le programme de mentorat d'Academos

Peu importe votre profession, vous pouvez faire la différence! Academos vous invite à partager votre expérience du monde du travail avec des jeunes intéressés à suivre vos traces. Academos, c'est un site Web gratuit, sécuritaire et confidentiel. Des jeunes de 14 à 30 ans y échangent des courriels avec des travailleurs qui pratiquent un métier qui les intéresse. C'est aussi 18 000 visites par mois et plus de 200 000 messages échangés depuis 1998, le tout encadré par une équipe chevronnée.

Il a été prouvé scientifiquement qu'Academos aide à la motivation des jeunes à l'école. Votre vécu est important! Quelques minutes par semaine suffisent pour faire la différence. Pour plus de détails ou pour devenir cybermentor : [www.academos.qc.ca](http://www.academos.qc.ca).

Source : [www.academos.qc.ca](http://www.academos.qc.ca)

## L'ÉQUITÉ SALARIALE : UN DÉBUT!

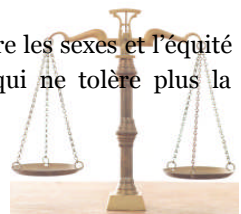
Les employeurs de dix personnes salariées et plus avaient jusqu'au 31 décembre dernier pour réaliser leur exercice d'équité salariale ou l'évaluation de leur maintien.

Le plan d'action continue, puisque depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les travailleuses peuvent déposer une plainte auprès de la Commission de l'équité salariale (CES) et ainsi récupérer les montants dus, si tel est le cas. Celles-ci ont jusqu'au 31 mai 2011 pour le faire.

De son côté, la CES déploie une panoplie d'outils de communication pour sensibiliser les travailleuses à l'importance de se prévaloir de leurs droits dont, une tournée dans plusieurs régions du Québec à laquelle la présidente, Marie Rinfret, rencontrera les femmes.

Madame Rinfret déclare dans son communiqué du 18 janvier : « Aujourd'hui plus que jamais, l'égalité entre les sexes et l'équité salariale qui en découle sont intégrées dans nos valeurs collectives, dans le tissu social du Québec, qui ne tolère plus la discrimination, fut-elle involontaire. »

Pour en connaître davantage sur la Loi sur l'équité salariale, visitez le [www.ces.gouv.qc.ca](http://www.ces.gouv.qc.ca).



### TÉMOIGNAGE PROFESSIONNEL

Découvrez nos témoignages professionnels, développés en collaboration avec des spécialistes de notre secteur, afin de faire connaître les carrières passionnantes du textile aux jeunes. Ce mois-ci, plein feu sur le métier de :

#### Superviseur de production :

*« Mes 30 années passées au sein du secteur textile ont été fascinantes. Quel univers enrichissant et rempli de trouvailles! Si, comme moi, tu es un passionné de la gestion de la production, de la recherche et développement, du contact humain et du travail d'équipe, un emploi de superviseur de production est une belle occasion pour toi. Ce métier te permet, entre autres, de prendre beaucoup de décisions et de développer tes aptitudes en communication. La clé du succès : sache bien t'entourer, aie confiance et fonce! ».* Alain Béliveau, 30 ans d'expérience dans l'industrie textile



Pour lire les neuf témoignages : <http://www.csmotextile.qc.ca/formation/Temoignages.shtml>.

# Résolution de conflits : intervention et médiation



## FORMATION

Offerte aux gestionnaires, responsables des ressources humaines, superviseurs et chefs d'équipe

### DEUX DATES.

### DEUX RÉGIONS :

Le 29 mars 2011

De 8 h 30 à 16 h 30

Hôtel L'Oiselière  
555, route 116  
Saint-Nicolas  
Salle Sittelle

OU

Le 31 mars 2011

De 8 h 30 à 16 h 30

Hôtel des Seigneurs  
1200, rue Johnson  
Saint-Hyacinthe  
Salle Richelieu

Formateur :



Il existe des conflits dans toute organisation. Elles peuvent être un signe d'un sain échange de points de vue et de créativité. Cependant, ceux-ci peuvent être nuisibles et entraîner le mécontentement des employés, une baisse de la productivité, un plus haut taux de roulement du personnel, un stress lié au travail ou encore, des plaintes pour harcèlement ou un milieu de travail hostile.

Le CSMO Textile vous offre **gratuitement** une formation sur la résolution de conflits en intégrant les éléments suivants :

- **Comprendre et appliquer un système de résolution de conflits en milieu de travail.**
- **Développer les habiletés sociales applicables en situation de résolution de conflits.**
- **Être en mesure d'utiliser différentes méthodes d'intervention adaptées aux situations de conflits rencontrées en milieu de travail.**
- **Connaître les fondements de la médiation.**

Mathieu Ouellette, formateur chevronné pour le service aux entreprises de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe, explorera diverses méthodes de résolution de conflits et vous pourrez les appliquer dès votre retour en entreprise.

### **Une formation avantageuse!**

En plus de vous former, une partie des frais de déplacement de même que le salaire des participants - maximum 20 \$ l'heure - seront remboursés. Le dîner ainsi que la formation sont offerts gracieusement. Profitez-en!

**Inscrivez-vous dès maintenant** en contactant Carolyne Déry, coordonnatrice à la formation au 819 477-7910, poste 203, ou par télécopieur au 819 477-2013, ou par courriel à [cdery@csmotextile.qc.ca](mailto:cdery@csmotextile.qc.ca).

Avec l'aide financière de :

Commission  
des partenaires  
du marché du travail

Québec